



Table des matières

La formation	
Thématiques abordées	
Organisation et particularités	
Matériels requis pour la formation	4
Lieux d'exercices professionnels	5
Le processus de certification	
Epreuve 1 : Réaliser un déplacement en simulation de recherche de victime en piscine	6
Le positionnement et les équivalences	7
La prise en charge de la formation	8
Les aides complémentaires	9
L'organigramme du CRFCK	10
L'équipe en photos	11
Les principaux interlocuteurs	13
L'équipe administrative	
La référente handicap : Magali Berthe	
Le responsable pédagogique	
L'expertise du centre de formation	14
Le CRFCK l'histoire d'une passion	
Missions et publics	
Domaines d'activités	
Réseaux et partenariats	
Les installations et sites de pratique	20
Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK	
Les espaces des partenaires du CRFCK	
Lieu et accès	
Les contacts utiles	27







La formation

Le formateur référent : Johan BROCHIER

Le Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur, atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur-sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.

Thématiques abordées

Technique de Nage

Travail endurance de nage ; Travail nage avec prise de repères ; Travail relâchement ; Travail nage avec palmes ; Respiration ; Travail virage avec palmes ; Technique parcours ; Travail enchaînement de tâches

Pédagogie et aisance aquatique

Les différentes approches du savoir nager Le savoir se sauver Le savoir nager (scolaire), l'importance d'un projet pédagogique Le savoir nager (fédéral) L'aisance aquatique

Procédures de secours

Technique de sauvetage : Approche victime ; Prises de dégagement ; Contrôle victime ; Tractage victime ; Sortie de l'eau ; Travail enchaînement de tâches Evolution des techniques, mises en situation Le POSS

Actualités réglementaires

Evolutions métiers, hygiène et sécurité. Campagne de prévention et implication du MNS Rôle du MNS L'apprentissage de la position de sécurité L'importance de l'apprentissage professionnelle Les différents publics et prises en compte





Organisation et particularités

L'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur est vérifiée avant le 31 décembre de la 5ème année suivant l'obtention du diplôme conférant le titre de maître-nageur-sauveteur ou la délivrance du précédent certificat.



Matériels requis pour la formation

- Maillot de bain obligatoire
- Bonnet et Lunettes
- Short et Tshirt pouvant aller dans l'eau
- Palmes





Les emplois et le secteur d'activité

- Concevoir un projet pédagogique
- Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires d'activités de loisirs de forme et de bien-être et d'enseignement des nages codifiées
- Organiser la sécurité des activités aquatiques
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau
- Gérer un poste de secours ;
- Participer au fonctionnement de la structure.

Nages sportives codifiées

Crawl
Dos Crawlé
Brasse
Papillon
Nage avec palmes
Etc...

Activités encadrées

Activités de la nation
Plongeon
Natation synchronisée
Water polo
Bébés nageurs

Etc...

Aquafitness

Aquabike
Aquagym (activités Zen,
cardio-training,
renforcement
musculaire...)
Etc....

Lieux d'exercices professionnels

Le maitre-nageur sauveteur peut exercer la fonction d'éducateur sportif. Il exerce son activité dans différentes structures et/ou sous différents statuts. Il peut exercer sous le statut de salarié dans des associations et/ou des sociétés ou gérer son activité sous le statut de travailleur indépendant.

Le permanent club ou de collectivité, il exerce généralement son activité à temps plein ou à temps partiel, en CDI. Il est en charge des encadrements, avec un suivi des publics à l'année, mais aussi des prestations proposées (scolaires, centres de vacances, centres sociaux, etc....), des animations et évènements et de la gestion routinière de la structure dont le plan opérationnel de secours.

<u>Le saisonnier, éducateur sportif</u>, il exerce son activité à la saison, en complément d'une autre activité professionnelle. Il est indépendant ou salarié d'une structure aquatique. Il est en charge des encadrements, principalement à destination de vacanciers, colonies sous le format de stages ou de prestations ponctuelles.



Le processus de certification

La certification est organisée le dernier jour de la formation. Elle comporte deux épreuves.

<u>Epreuve 1 : Réaliser un déplacement en simulation de recherche de victime en piscine</u>

Le candidat est à disposition des évaluateurs derrière le plot de départ : Au signal des évaluateurs, le candidat réalise une épreuve en nage ventrale effectuée en continu, sur une distance de 300 mètres, avec palmes.

L'épreuve est réalisée en maillot de bain. Le port de lunettes de piscine et le bonnet sont autorisés.

<u>Epreuve 2 : Réaliser un parcours de sauvetage simulant une intervention sur une noyade.</u>

Ce parcours est suivi d'un entretien.

L'épreuve est réalisée en short et tee-shirt.

- a) Après avoir déclenché les modalités d'alerte et d'alarme du lieu de baignade, le candidat effectue une plongée dite « en canard » suivie de la récupération d'un mannequin de modèle réglementaire, soit un mannequin d'un poids de 1,5 kg lorsqu'il est situé à une profondeur d'un mètre.
- b) Le mannequin repose à une profondeur de 2,30 m (plus ou moins 0,5 m). Sa position d'attente au fond est indifférente. Le candidat est autorisé à prendre appui au fond, lorsqu'il se saisit du mannequin. Il le remonte ensuite à la surface, avant de le lâcher au bout de 5 secondes. Puis le candidat se dirige, en maintenant un contact visuel, vers une victime en surface qui simule une situation de détresse. La victime est située à une distance comprise entre 15 et 20 mètres. Saisi de face par la victime, le candidat se dégage puis la transporte vers le bord tout en s'assurant de son état de conscience sur une distance comprise entre 15 et 20 mètres. La victime est un poids mort qui subit l'épreuve. Le candidat assure la sortie de l'eau, de la victime, seul ou à deux, sans matériel. Après l'avoir sécurisée, il procède à la vérification de ses fonctions vitales.
- c) Le parcours est suivi d'un entretien avec les évaluateurs. Après avoir expliqué succinctement aux évaluateurs sa démarche, le candidat s'entretient avec les évaluateurs sur une durée maximale de 5 minutes. Cet entretien porte sur l'intervention susnommée et sur un ou plusieurs des thèmes suivants :
 - la prévention afin d'éviter cet accident de noyade ;
 - × la procédure d'intervention à mettre en place sur cet accident de noyade ;
 - * la prise en compte du POSS et son importance dans la stratégie sécuritaire du lieu de baignade.



Le positionnement et les équivalences

Le positionnement

La durée du CAEPMNS est imposée par voie réglementaire, il n'est pas possible d'effectuer de positionnement ou d'envisager une adaptation de parcours de formation.

Les équivalences réglementaires

Il n'existe aucune équivalence réglementaire au CAEPMNS.



La prise en charge de la formation

Selon la formation suivie, et la situation personnelle/professionnelle de chaque stagiaire, différentes solutions de financement existent :

- Région Sud Provence Alpes Cote d'Azur
- Plan de formation de l'entreprise
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Aide Individuelle à la Formation Pôle Emploi (AIF)
- Aides Régionales selon les Régions
- Projet de transition Professionnelle (PTP) avec Transition Pro de votre région
- Contrat de Professionnalisation
- Contrat d'Apprentissage
- Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL)
- Financement personnel
- Dispositif SESAME (DRAJES)

L'accès à un financement peut en supplément permettre d'accéder à une rémunération :

- Pôle Emploi : AREF (Allocation Aide au Retour à l'Emploi Formation)
- Région
- Employeur

Un champ dynamique dans la page d'accueil de la formation vous permet de découvrir les solutions de financement possibles en fonction de votre situation.

Carine Olry, appuyée par l'équipe administrative, a pour rôle d'accompagner chaque stagiaire dans la recherche d'un financement de formation.



Carine Olry
Responsable administrative
et financière



Magali Berthe
Assistance administrative



Julie Mougin
Assistance administrative



Les aides complémentaires

Selon leur situation, les stagiaires en formation professionnelle peuvent prétendre à des aides complémentaires, leur permettant de réaliser au mieux leur formation. Les aides peuvent porter sur les logements, les transports, l'achat de matériel technique requis par la formation ou même les besoins de première nécessité.

- > Pôle Emploi du lieu d'inscription
- Mission jeunes ou mission locale du lieu de résidence.
- > CFA Futurosud permet aux personnes effectuant une formation en apprentissage d'accéder à des aides concernant :
 - Le permis de conduire
 - Le transport
 - L'équipement, le matériel nécessaire en formation
 - La carte d'étudiant des métiers et la carte odyssée.

Plus d'informations : https://www.futurosud.org/je-suis-apprenti/

- Ma région sud permet aux stagiaires de la formation professionnelle d'accéder à des aides concernant :
 - Le logement
 - Le transport
 - La santé
 - Les loisirs

Plus d'informations : https://www.maregionsud.fr/jeunes

- ➤ Le Service Départemental de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport peut débloquer une aide spéciale pour :
 - Le logement
 - Le transport
 - L'équipement

A son entrée en formation, chaque stagiaire reçoit une information et pourra être reçu en entretien individuel permettant d'étudier son profil, ses besoins et de l'accompagner dans les démarches nécessaires.



L'organigramme du CRFCK

Conseil de gestion

Bureau du CRCK PACA

Bruno CARLIER (Président), Malik LOUNIK et Alexandra GERMAIN (vices présidents), Alain JEANTET et Christine PAIHLON (Trésoriers), Jean Claude VIGUEUREUX (secrétaire) Membres qualifiés du Comité Directeur invités par le bureau Le directeur et la responsable administrative et financière CRFCK

Directeur

Nicolas GENTHON

Responsable administrative et financière

Carine OLRY

Responsable filière CQP Canoë-Kayak

Merwan FLIOU

Responsable filière BPJEPS, sécurité Canoë-Kayak

Julien TURIN

Responsable filière Vélo **Tout Terrain**

> Thibault **LEFEBVRE**

Responsable filière **Multisports-**

Fitness

Claire DA SILVA

Responsable filière Natation, Sécurité

Aquatique

Johan BROCHIER

Responsable filière Ski

Alpin

Valentin PICARD

Responsable filière Escalade, Verticalité

> Guillaume ULISSE

Assistantes administratives Magali BERTHE, Julie MOUGIN

Formateurs, experts métiers



L'équipe en photos



Directeur Nicolas GENTHON

L'équipe administrative



Responsable administrative et financière Carine OLRY



Assistante administrative Magali BERTHE



Assistante administrative
Julie MOUGIN

Les responsables de filière de formation



Filière CQP Canoë-Kayak Merwan FLIOU



Filière BPJEPS, sécurité Canoë-Kayak Julien TURIN



Filière Vélo Tout Terrain Thibault LEFEBRE



Filière Multisports-Fitness Claire DA SILVA



Filière Natation, Sécurité Aquatique Johan BROCHIER



Filière Ski Alpin Valentin PICARD



Filière Escalade, Verticalité Guillaume ULISSE



Les formateurs, des experts métiers



Canoë-kayak

Cyril THEATE



Gregory GIRAUD



Canoë-kayak, VTT, multisports Olivier BROUMAULT



VTT, montagne, multisports Fabien DUPUIS



Canoë-kayak Tristan GUYARD



Canoë-kayak Sébastien GAULT



Vélo Tout Terrain
Guillaume BERNARD



Ski alpin Laurie MOUGEL



Canoë-kayak Thomas PASCAL



Canoë-kayak Vincent SOUYRI



Activités de la forme Maud MAZELLA



Ski alpin
Antoine MARTOIA



Canoë-kayak Gaël BOUYAUX



Vélo Tout Terrain
Jean Baptiste CALAIS



Natation Emmanuelle PAURD

Mais aussi de multiples professionnels renforts et intervenants



Les principaux interlocuteurs

L'équipe administrative

- Elle a pour mission d'accompagner les stagiaires pour l'ensemble des taches relatives au suivi social et/ou financier.
- Elle met en avant les possibilités de logement.
- Elle conseille sur l'ensemble des dispositifs de prise en charge financière existants.
- Elle aide au montage des dossiers de financement de formation et de rémunération.
- Elle suit la mise en œuvre des dossiers de financement et de rémunération.
- Elle fait le lien avec les organismes d'accompagnements et les prescripteurs (mission jeunes, pôle emploi, cap emploi ...).

La référente handicap : Magali Berthe

- Elle a pour mission l'accueil et l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap. Elle est le relais entre le stagiaire, l'équipe formateurs et la direction pour la mise en œuvre des procédures d'accompagnement liées à des besoins spécifiques de la personne.

Après un entretien individuel et sur demande de la personne concernée, elle peut :

- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une adaptation de planning de formation en centre de formation et/ou en entreprise.
- Solliciter un rendez-vous avec le directeur pour effectuer une demande d'adaptation d'examens auprès de l'institution en charge du contrôle des examens.
- Accompagner le stagiaire pour une demande d'aide financière destinée à compenser le handicap auprès de l'AGEFIPH

L'ensemble des démarches réalisées par la référente handicap seront toujours enclenchées en concertation et après accord du bénéficiaire.

Le responsable pédagogique

Il est le référent de la formation.

Il construit les contenus de formation en fonction des compétences attendues et des enjeux des examens.

Il anime l'équipe de formateurs autour de ces contenus.

Il régule les contenus mis en œuvre en fonction de la progression du groupe.

Il suit la progression des stagiaires en centre et en entreprise.

Il est le premier interlocuteur en cas de doutes ou de besoins sur des conseils techniques et/ou pédagogiques.

Il fait le lien entre les stagiaires, les formateurs et les tuteurs.



L'expertise du centre de formation

Le CRFCK l'histoire d'une passion

Le Centre Régional de Formation de Canoë Kayak (CRFCK), c'est l'histoire d'une passion pour le kayak et les sports d'eau vive partagée par trois personnalités du Canoë Kayak.

1994-95, Jacques ARNAUD (Président du Comité Régional de la Fédération Française de Canoë Kayak), Jean-Louis OLRY (Conseiller Technique Régional, champion du monde et médaillé olympique) et Didier LAFAY (Directeur de l'École Régionale) eurent le souhait de communiquer cette passion en répondant à un besoin régional : former les moniteurs pour l'encadrement des nouvelles activités touristiques et sportives liées aux sports d'eau vive.

<u>En 1996</u>, grâce au partenariat du Conseil Régional et du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, le CRFCK s'installe à L'Argentière-la-Bessée. Une étroite collaboration avec la municipalité a permis de développer des infrastructures de grande qualité. Situé au cœur d'une nature préservée, riche par sa diversité et ses sites de pratiques de qualité, le CRFCK est rapidement devenu le centre de formation aux métiers de l'eau vive le plus important de France.

Ancré dans son territoire, dans une dynamique au service de l'emploi, le CRFCK ne pouvait se limiter aux formations professionnelles des sports d'eau vive. Soutenu par les élus locaux, par la région sud PACA, mais aussi par l'état, le CRFCK a développé son expertise dans les domaines des activités sportives.

Aujourd'hui, le CRFCK est un centre de formation professionnel polyvalent aux métiers de l'encadrement sportif. La filière de formation aux métiers des sports de pagaies reste au cœur du fonctionnement du centre de formation. Cette filière est associée à d'autres filières de formation (escalade, VTT, fitness, multisports, etc....) permettant :

- Aux jeunes et adultes de trouver une solution de diplôme et de formation à proximité de leur lieu de résidence
- Un accroissement de l'expertise professionnelle du centre de formation grâce aux multiples échanges techniques et pédagogiques

Le CRFCK est un véritable acteur économique et social dans la région PACA, il est nationalement reconnu pour la qualité des services qu'il propose. Il propose des formations pluridisciplinaires permettant d'accéder aux emplois d'été comme d'hiver.





Missions et publics

Améliorer la situation de l'emploi et soutenir les pôles d'activités existants, tel est l'axe fondateur du CRFCK.

Les Hautes-Alpes accueillent annuellement plus de 20 000 000 de nuitées. Cet afflux massif de population est très inégal selon les saisons. Deux pics majeurs d'activités peuvent être observés : le premier en hiver, principalement durant le mois de février (2 500 000 nuitées) et le second en été (9 500 000 nuitées en juillet et août). L'industrie du tourisme, du sport et des loisirs est le premier employeur de notre territoire.

Le territoire nécessite la structuration d'une offre de formation polyvalente permettant de répondre à divers enjeux :

- La nécessité pour les publics locaux de disposer d'un panel de diplômes et de compétences larges leur permettant d'exercer une activité à l'année sur le territoire haut-alpin
- La nécessité pour les publics locaux de ne pas se déplacer à l'extérieur du territoire des Hautes-Alpes pour se former.

Par la proposition de qualifications et diplômes variés, le CRFCK propose aujourd'hui une offre de formation en direction de publics souhaitant stabiliser leur pluriactivité professionnelle.

Le CRFCK s'adresse à différents types de publics :

- Jeunes en formation initiale, déscolarisés, en recherche d'un bagage professionnel leur permettant d'exercer une activité dans les domaines du sport et du tourisme.
- Adultes déjà titulaires d'un diplôme professionnel du domaine de la jeunesse et des sports en recherche d'un complément de formation leur permettant de stabiliser leur emploi à l'année dans les Hautes-Alpes, par l'acquisition d'une compétence complémentaire.
- Adultes issus de cursus universitaire STAPS ou autre, cherchant une qualification professionnelle leur permettant d'exercer
- Adultes en reconversion professionnelle, souhaitant exercer un métier correspondant plus largement à leurs attentes de vie

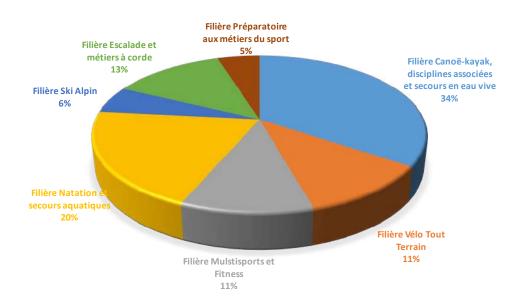




Domaines d'activités

Le CRFCK accueil plus de **200 stagiaires en formation professionnelle chaque année** et 50 sapeurs-pompiers venant se recycler et se former. Le CRFCK est organisé en 6 filières de formation :

- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du Canoë-kayak et des sports de pagaie en eau calme, en eau vive et en mer
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du Vélo Tout Terrain
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des activités multisports et du fitness
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement de la natation et aux métiers de la sécurité aquatique
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement du ski alpin
- Filière de formation aux métiers de l'encadrement des activités de l'escalade et de la verticalité.



Stagiaires accueillis en formation professionnelle

(Total année 2022 : 295)





Réseaux et partenariats

Partenariat publics











Les collectivités territoriales et l'état sont des partenaires essentiels du centre de formation par le biais d'un soutien technique, financier, humain et réglementaire.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sport



Les partenariats avec les structures du ministère de l'éducation nationale permettent les mutualisations pédagogiques et techniques, mises en situation et développement de projets.

Valorisation et développement des formations aux sports de pagaies













Au-delà de sa mission habituelle de développement et de valorisation des sports de pagaies à l'échelle régionale, le CRFCK est conventionné avec la FFCK, la WRF, le syndicat professionnel et les structures de formation du ministère jeunesse et sport. Ces partenariats permettent :

- De participer aux coordinations nationales et internationales
- De participer aux évolutions réglementaires concernant les sports de pagaies
- De développer et de mettre en œuvre des formations sur le territoire
- De mettre en œuvre des formations en haute rivière, en environnement spécifique
- De participer à l'organisation d'un examen national kayak sur le territoire
- D'accueillir des formations nationales et/ou internationales sur le territoire

Région sud et financement de la formation professionnelle



















Le CRFCK est mandataire pour la mise en œuvre des financements région sud, formation professionnelle, pour 6 organismes de formations des Hautes-Alpes et Alpes de Haute Provence. A ce titre, il représente les organismes en question auprès de la région sud.



Réseau de prescription et d'insertion professionnelle









Le CRFCK travail en lien direct avec les structures d'accompagnement pour l'accès, le suivi en cours et post-formations des jeunes, des demandeurs d'emploi, des publics en situation de handicap et des personnes bénéficiant d'un suivi social renforcé.

Mise en œuvre et valorisation de l'apprentissage





Le CRFCK, avec 22 autres organismes de formation, est antenne du CFA Futurosud, permettant le développement et la mise en œuvre des formations professionnelles par l'apprentissage.

Actions pour la sécurité et le secours en milieux aquatiques



Le CRFCK est affilié à la FNMNS en tant que Centre Départemental de Formation (CDF) dans les Hautes-Alpes pour la mise en œuvre d'actions de formations au secourisme et de sécurité sauvetage dans les métiers de la natation.

Valorisation et développement des formations du VTT











CREPSAuvergne-Rhône-Alpes

Le CRFCK participe à la coordination nationale des formations professionnelles du VTT permettant :

- L'organisation d'un test national d'entrée en formation DEJEPS VTT
- La mutualisation d'examens avec les autres centres de formation
- Des mutualisations pédagogiques avec l'UCPA

Insertion des jeunes vers les métiers du sport







Le CRFCK, l'IMSAT à Toulon et Prépa sport à Aix en Provence se sont unis, sous le chapeau du CFA Futurosud, pour créer une formation préparatoire aux métiers du sport. Directement financée par la caisse des dépôts, cette formation vise à faciliter l'accès des jeunes peu à pas diplômés à une formation professionnelle dans le sport ou l'animation.















Le CRFCK est membre d'un consortium d'organismes de formation pour développer et mettre en œuvre des échanges européens au sein des formations professionnelles. Ce programme financé par l'Europe et soutenu par la DRAJES PACA permet l'organisation de mobilités européennes pour les professionnels et les stagiaires en formation.

Aide au développement de la formation en Polynésie Française

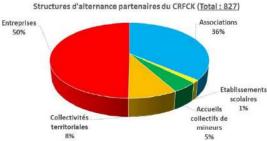


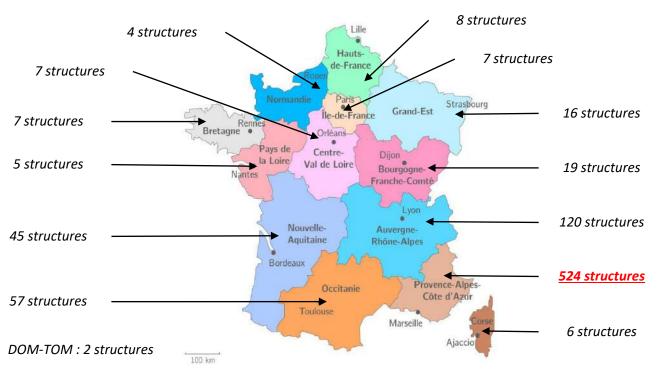
Les équipes techniques du CRFCK accompagnent l'institut de la jeunesse et des sports de la Polynésie Française pour la création, le développement et la mise en œuvre des diplômes d'accompagnateur polynésien de pleine nature.

Réseau d'entreprise et d'accueils des stagiaires

Le CRFCK avec plus de 25 ans d'expérience a signé des conventions de stage (ou d'alternance) avec **827 structures privées et publiques** permettant des mises en application professionnelles.

Ces structures couvrent le territoire national, avec une dominante pour les régions Provence Alpes Côte d'Azur et auvergne Rhône-Alpes, et représentent l'ensemble des employeurs du mouvement sportif : associations, établissements scolaires, accueils collectifs de mineurs, collectivités territoriales et entreprises.







Les installations et sites de pratique

Le centre de formation dispose en gestion directe ou par le biais de partenariats de plusieurs sites et lieux de formation afin de répondre aux besoins et caractéristiques spécifiques des différentes formations.

Les espaces pédagogiques et techniques du CRFCK

Le site de l'Argentière s'est doté d'un équipement performant qui est l'un des plus abouti et performant de France. Il est le fruit d'un travail d'équipe des dirigeants bénévoles du Comité Régional de Canoë kayak PACA et des salariés qui ont, au cours de ses 30 dernières années travaillés pour ce résultat.

Des installations performantes :

- 1993 Création du stade d'eau vive et de son plan d'eau
- 1996 Inauguration du CRFCK
- 2000 Construction de locaux techniques jouxtant le plan d'eau
- 2006 Inauguration du bâtiment course situé en aval du stade d'eau vive
- 2011 Valorisation des sites et de l'esplanade du complexe sportif
- 2015 Création de l'espace « Force et Forme » Jean Louis OLRY

Le centre de formation

Ce bâtiment est le centre principal du CRFCK





Un espace d'accueil





Le bureau d'accueil et du suivi administratif des stagiaires, et les bureaux de la direction

Un espace informatique





L'espace Force et Forme « J- Louis OLRY »

Inauguré à l'occasion des championnats de France de Canoë Kayak, cet ensemble technique et pédagogique est une étape structurante et nécessaire pour élever la qualité et la performance pour toutes nos formations de « moniteur entraîneur ».





L'espace force comprend une douzaine de machines. Ces appareils sont destinés à former les futurs moniteurs/entraîneurs, et de mieux les préparer sur le plan athlétique.

L'espace « Forme » où sont dispensés les cours de remise en forme, stretching, danses, fitness, est équipé d'un nombre important de petits accessoires

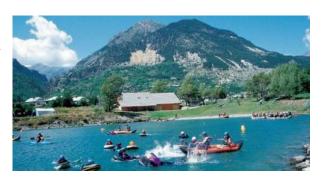




Locaux technique du plan d'eau

Au bord du plan d'eau, un bâtiment géré par le Comité Régional Canoë Kayak comprend des espaces pour le **matériel technique**:

- Du CRFCK
- Du Club de Canoë kayak « C.C.K.E »
- De la classe sportive du collège.





Le CRFCK dispose de **6 box** qui comportent les différents matériels et espaces de rangement mis à disposition des formation canoë-kayak et disciplines associées.



Un espace pédagogique d'excellence, une salle de classe en « plein air » de niveau international.



Les locaux « courses »

Ce bâtiment en structure bois a été construit à l'occasion des championnats d'Europe de canoë Kayak organisés en 2006. Il est utilisé pour la formation et l'organisation des courses et d'évènements d'ampleur régionale à internationale.



Les véhicules

Le CRFCK dispose d'un parc de véhicules composé à ce jour de 4 mini bus 9 places. Ainsi que 5 remorques « kayak », une remorque « raft » et une remorque « VTT ».





Les espaces des partenaires du CRFCK

Le complexe sportif du quartz

Piscine du pays des écrins

La piscine du Pays de Écrins située en face du centre du CRFCK, possède un bassin intérieur 25 mètres permettant de nous accueillir toute l'année





Terrain de foot

Le terrain de foot permet aux futurs moniteurs de pratiquer des activités de sports collectifs en extérieur. Il dispose d'un sol en stabilisé/cendrée sur une surface de 6000m².

Terrain de tennis

Les terrains de tennis permettent aux futurs moniteurs de pratiquer et d'encadrer des activités et jeux sportifs.





Gymnase du quartz

Ce gymnase est de type salle multisports, il dispose d'un sol en Béton. La surface d'évolution est de 861.00m2.

Salle d'escalade

Elle dispose d'un mur de 8 mètres de hauteur avec des voies sur 10 mètres de long ainsi que de deux grottes de bloc permettant aux stagiaires de pratiquer et s'entrainer peu importe les conditions météorologiques





Dojo

Cet espace adjacent au centre est une salle munis de tatamis permettant des activités de types relaxation, sports d'oppositions ou encore cours collectif sur une surface de 135m².



Le gymnase du collège

Le gymnase du collège de l'Argentière-la-Bessée est mis à notre disposition pour la pratique et l'encadrement des écoles par nos stagiaires, avec ses dimensions de 31 mètres sur 21 il permet la pratique d'une multitude d'activités allant des sports collectifs à la gymnastique.





Le Yatch club de Toulon

Un site technique performant, situé en bord de mer sur la commune de Toulon. Une base nautique importante, associant la voile et le kayak, permettant la pratique du kayak de mer, du surfski, du SUP et de la VAA.

La station de ski puy saint Vincent

La station de Puy Saint Vincent dispose de plus du 75 km de pistes et nous donne accès à un **stade d'entrainement privatisé** et sécurisé toute la saison hivernale.





Le parc aventure : « Forêt sensation »

Situé sur la commune de Puy Saint Vincent, le parc s'étend sur 3 hectares.

Les 12 parcours s'échelonnent verticalement sur plusieurs hauteurs et jusqu'à 30 mètres.



Situé à Embrun, comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, il nous permet d'aborder les thématiques de l'aquagym et d'organiser des sessions de formation au cœur du département.



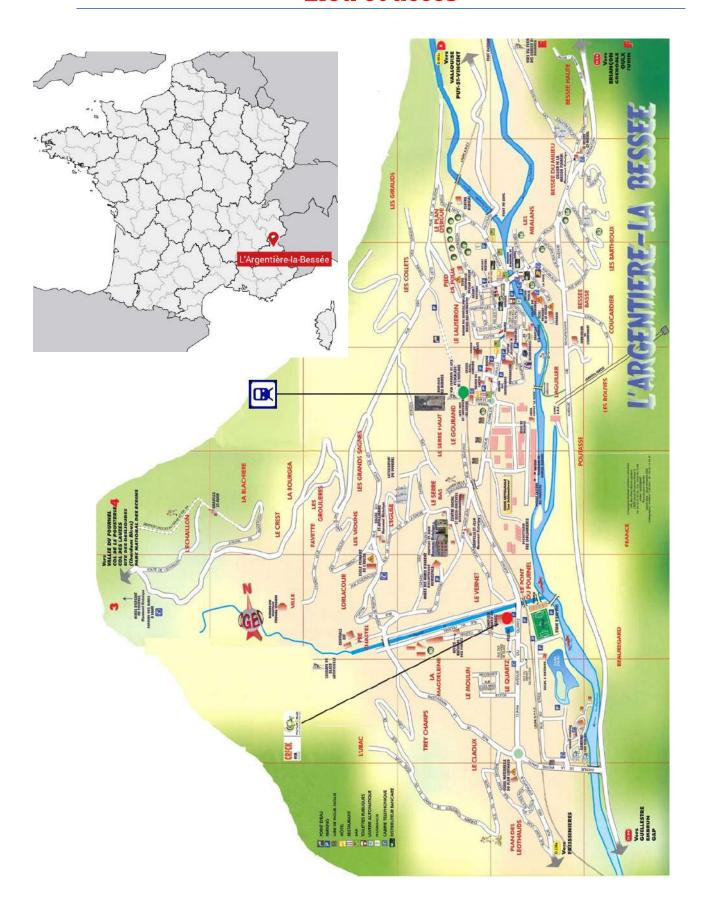


Le centre aquatique les eaux chaudes

Géré par l'UCPA et situé à Dignes les bains, le centre aquatique comportant un bassin de 25 mètres et une zone aqualudique, nous permet d'organiser des formations sur le territoire des Alpes de Haute Provence.



Lieu et accès





Les contacts utiles

CRFCK

Accueil CRFCK: 04 92 23 12 92 - contact@crfck.com

Missions locales

L'Argentière la Bessée 04 92 23 12 12 Briançon 0486 73 80 19 Embrun 04 92 43 48 09 Gap 04 92 53 00 00

Logement

Logis des Jeunes des Ecrins : 04 92 24 26 50

Camping des écrins : 04 92 23 03 38 Gite le moulin papillon : 04 92 21 85 14

Pôle Emploi

Briançon 09 72 72 39 49 Gap 09 72 72 39 49

Espace France service

L'Argentière-la-Bessée 04 92 23 06 21 Briançon 04 92 45 45 85 Embrun 04 92 22 27 60

Autres services:

Mairie de l'argentière la Bessée 04 92 23 10 03

Communauté de commune du pays des écrins 04 92 23 11 17

Office du tourisme : 04 92 23 03 11

Maison des solidarités : 04 92 23 05 77

Santé

Médecins:

NERE Alain et MARTIN Karine 04 92 53 31 97

Kinésithérapeutes et ostéopathes

DUPRE Carole, ALRAN Jean-Luc et AUFFRET Robin 04 92 23 00 00

LOUMAYE Florent 04 92 50 00 23

MASSARD Fabienne 06.79.93.99.97

GABRIEL Marie 06.61.21.59.77

RIPPERT Isabelle, RANCON Maxime, BOURDIOL Thomas, HEUTTE Marion 04 92 23 04 38

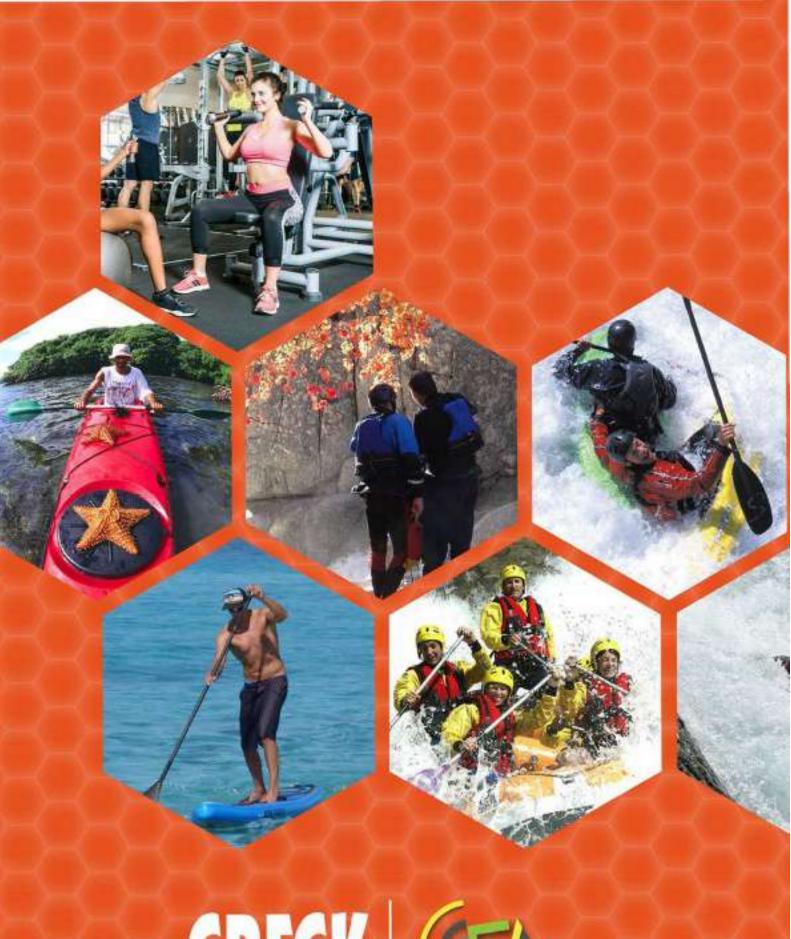
MARTIN Hervé 04 92 43 40 01

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) - Hautes-Alpes

Téléphone 04 92 56 57 57

Site EAPS, Portail de déclaration des éducateurs sportifs :

https://eaps.sports.gouv.fr/



CRFCK

